

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 25

Pouvoirs : 2

Votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Le un février deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 24 janvier 2024

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHÉLIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI)

ABSENTS :

FAVREAU Gilles (CCVAI) FRAISE Dominique (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

SIMON Frédéric (CCVAI)

POUVOIRS :

BRUSQ Frédéric (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI) CHERBLAND Henri (CCVAI) représenté par REBOUX Alain (CCVAI)

SECRETARE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Demande d'aide au Département à travers le nouveau contrat négocié pour le projet de rénovation de la salle de sports de Saint-Germain Laval

Monsieur le Président expose le projet de rénovation de la salle de sports de SAINT GERMAIN LAVAL dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base d'un avant-projet définitif à 1 740 500€ HT soit 2 088 600€ TTC.

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de lancement de l'appel d'offre : juin 2024

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : début 2025

Date prévisionnelle de fin de l'opération : décembre 2025

Le projet ne pourra se réaliser que si la Communauté de Communes mobilise des financements publics.

Le contrat négocié avec le Département a pris fin en 2022. La Communauté de Communes souhaite mobiliser le Département de la Loire pour un nouveau contrat négocié permettant de renforcer l'aide du département sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et ou/représentés

Article 1 : APPROUVE la réalisation du projet présenté estimé à 1 740 500 € HT

Article 2 : AUTORISE le Président à solliciter le contrat négocié du Département pour le projet de rénovation de la salle de Sports de SAINT-GERMAIN LAVAL

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 01/02/2024

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu

de la réception en Sous-Préfecture le : 07 02 24

et de la publication le : 07 02 24

Le Président,

